

ABONNEMENTS
1 an 6 mois 3 m. 1 m.
SUISSE . . . 18.— 9.— 4.50 1.50
ÉTRANGER 33.60 16.80 8.40
On peut s'abonner dans tous les
Bureaux de poste suisses, avec
une surtaxe de 20 centimes

LA CHAUX-DE-FONDS, Parc 103
Rédaction 13.75
TÉLÉPHONE Administration et Annonces 87
CHÈQUES POSTAUX IV B 318

La Sentinelle

Quotidien socialiste

Le numéro: 10

ANNONCES

(LA LIGNE)
La Chaux-de-Fonds, Canton
et Jura-Bernois . . . Fr. 0.20
Minimum par annonce » 2.—
Suisse » 0.30
Étranger » 0.40
(Minimum 10 lignes)
RÉCLAME » 0.50

Pour le Premier Mai

Les commandes des sections pour le numéro du 1er mai doivent être remises au journal jusqu'au mercredi 28 avril. Passé ce délai, les commandes ne pourront plus être acceptées. Les sections sont donc instamment priées de se hâter. Nous rappelons que le numéro du 1er Mai sera particulièrement bien fait et conviendra excellemment pour la propagande.

LA SENTINELLE.

Stratégie et politique claire

Par une majorité tout occasionnelle — trois délégués étant momentanément absents — le comité central a décidé de proposer au prochain congrès l'entrée dans la troisième internationale en insistant sur le fait que chaque section reste libre de recourir à une tactique répondant à ses contingences particulières.

C'est la proposition que Silberroth avait malicieusement faite à Bâle et contre laquelle tous les partisans de l'entrée venus de Bâle et Zurich avaient fait front.

Il est significatif que samedi 17 avril l'opposition de l'extrême-gauche, quoique représentée, s'effaçait en fait. C'est un recul qu'il faut noter.

En réalité, ceux qui ont le plus fortement appuyé la motion Grimm ont fait une opération de stratégie. On constate dans certains grands centres les dangers de l'extrémisme communiste. Nous avions dit que les arguments que l'on dirigeait contre nous dans la lutte du referendum conduisaient logiquement à l'antiparlementarisme et fatalement à une action de grèves révolutionnaires corsées d'émeutes. Aujourd'hui déjà, le canton de Zurich est sérieusement menacé. Les dernières élections, malgré une propagande intense faite par nos camarades, ont marqué, au lieu d'une avance qui devrait être affirmée à chaque élection par un parti qui veut conquérir le pouvoir politique, un recul de deux sièges. C'est le résultat indiscutable de la propagande dite communiste et du retour de certains cercles ouvriers fatigués par des violences de langage vers, hélas ! les grutléens.

Nos camarades sont un peu les victimes de leur phraséologie outrée, de leur argumentation frisant la démagogie. Ils ont ouvert une voie dangereuse et voudraient maintenant y placer une échelle, une digue. Pour cela, il faut proclamer l'entrée dans la troisième et cela avec deux intentions. La première, c'est de ne rien changer à notre tactique suisse par le fait de cette adhésion et de continuer à calquer notre plan sur nos propres conjonctures intérieures. Le « Volksrecht » relève avec joie une déclaration de Radek selon laquelle celui-ci croit — avec nous — qu'une transformation sociale peut se faire pacifiquement en Suisse.

La seconde de ces intentions c'est, au moment lointain où un vrai congrès de la troisième pourra se réunir, d'arriver à modifier les principes qui sont actuellement à sa base.

En attendant, la proclamation de l'adhésion aurait pour effet de satisfaire les cercles impatients qui sont convaincus que tous ceux qui n'adhèrent pas sont des traîtres et des réactionnaires et qu'il suffit de proclamer son adhésion pour être un pur et un avancé.

Tout cela constitue en résumé une opération stratégique à laquelle nous nous opposons au nom d'une politique internationale de clarté et de réalisations positives. Il est étonnant qu'aujourd'hui ceux qui recourent aux paroles sans les actes sont ceux qui nous reprochaient de ne pas agir. Encore et toujours, nous répétons et répéterons que la vraie et grande tactique socialiste, c'est celle de l'action de tous les instants.

E.-Paul GRABER.

GLOSES

...et les dix heures

Un propriétaire bourgeois, tout heureux d'assister à la chute prochaine de la journée de huit heures, cause de toutes les calamités mondiales, s'en allait un matin, certain de sa victoire, rapporter d'un air entendu et malin, à un petit patron de sa connaissance, partisan de la journée de huit heures, une conversation dont il venait d'être témoin.

— Eh! dites donc, disait le propriétaire, les ouvriers ne sont plus contents des huit heures, ils veulent les dix heures maintenant.

— Comment ça? lui répond le patron.

— Mais oui, ajoute le propriétaire, je viens d'entendre des ouvriers le déclarer, ils veulent les dix heures.

— Mais moi aussi, je les ai entendus, ces ouvriers; ils disaient vouloir la journée de huit heures et les dix heures.

Le propriétaire resta bouche bée...
— Avec du pain et du fromage, continue un ouvrier qui écoutait.
— Oui, mais du fromage suisse, dit encore un autre.

LA SCIE.

Nos relations diplomatiques avec la Russie

Un Suisse très au courant des affaires de la Russie nous écrit ces lignes qui ne manquent pas d'intérêt après la réponse faite par M. Motta à notre camarade Belmont:

A la suite d'une vigoureuse campagne menée dans les journaux suisses, tout particulièrement dans le « Journal de Genève », et de nombreuses pétitions adressées par les colonies suisses de Russie, le Conseil fédéral se décida à créer une légation à St-Petersbourg. Le premier titulaire fut M. Odier qui rapporta au Conseil national sur l'opportunité d'un crédit pour cette légation.

Il est de notoriété publique que M. Odier était aussi souvent en Suisse qu'à son poste à St-Petersbourg.

Ses débuts furent plutôt néfastes pour la Suisse, car il débuta par faire parler de lui dans un sens peu favorable pour sa personne et la chronique scandaleuse enregistra plus d'un de ses méfaits. M. Odier est mort, nous n'avons pas l'habitude de piétiner un cadavre; toutefois, si les circonstances nous y poussent, nous nous verrons obligés de faire certaines révélations.

Les succès diplomatiques de M. Odier furent très minces. Il obtint entre autres le droit d'expédier des colis postaux contre remboursement, mais immédiatement le commerce russe récrimina, prétendant qu'on lui faisait du tort.

La guerre éclata. Où était M. Odier? Naturellement, à Genève. Au mois d'août 1914, plusieurs centaines de Suisses de Russie étaient au pays où ils avaient l'habitude de venir passer leurs vacances. M. Odier aurait dû immédiatement prendre en mains le sort de ses administrés qui cherchaient par tous les moyens de retourner dans leur seconde patrie où ils avaient leur gagne-pain.

Ce fut un autre citoyen de Genève, M. Rahm, croyons-nous, qui prit l'initiative de faire rentrer les Suisses en Russie. Au sujet de cette affaire, le bruit a couru en août 1914 que M. Hoffmann, alors président de la Suisse, dut mettre le marché à la main de M. Odier, qui ne voulait pas rentrer en Russie à ce moment-là.

Dans l'affaire de la dépêche de Grimm, on accusa M. Odier d'avoir voulu jouer un tour à M. Hoffmann, parce que ce dernier se serait permis de lui faire des observations au sujet de sa vie privée. Passons.

La révolution éclate. Que fait M. Odier? Il aurait dû immédiatement défendre vigoureusement les intérêts de ses concitoyens, mais au lieu de cela, il s'est montré d'une faiblesse excessive. Alors que les autres ambassades et légations expédiaient les valeurs de leurs sujets dans les pays respectifs, la légation suisse de Pétrougrade, sur les instances, paraît-il, du département politique, influencée par les rapports de M. Lardy, n'acceptait aucun paquet contenant des valeurs pour la Suisse.

Les Suisses de Russie et les Suisses travaillant avec la Russie, ne peuvent donc s'en prendre qu'à leurs autorités et à leur protecteur naturel, la légation suisse de Russie, s'ils perdent leur avoir. Dans cette crise, la légation suisse s'est montrée au-dessous de sa tâche. Lorsque le premier courrier suisse, sous le régime bolchévique, quitta Pétrougrade, il apportait avec lui un tout petit paquet, alors que ses collègues des autres légations, entre autres des pays du Nord, avaient des wagons avec eux. Ce premier courrier était M. Wirch, le secrétaire actuel de l'Association des Suisses de Russie à Zurich. Il ne faut donc pas seulement s'en prendre au régime bolchévique, si la Suisse perd de l'argent. Les premiers fautifs sont, comme dit ci-dessus, le Département politique et la Légation suisse de Pétrougrade.

Au reste, il eût été facile aux Suisses de rentrer dans leurs fonds, s'ils avaient voulu traiter avec la République des Soviets qui en son temps avait fait des propositions très acceptables à la Suisse pour payer la dette de la Russie aux Suisses.

La Suisse aurait dû se mettre au bénéfice de l'art. 4 du traité d'établissement et de commerce, conclu entre la Russie et la Suisse. En effet, cet article prévoit que les citoyens des deux pays auront le droit de quitter le pays de l'un ou l'autre des contractants, en emportant avec eux toute leur fortune.

La Légation de Pétrougrade, soit MM. Odier et Lardy ont très faiblement défendu ce point.

Les Suisses qui voulaient envoyer de l'argent dans leur pays ont dû s'adresser à des légations étrangères qui leur ont rendu le service de transporter à l'étranger une partie de leur avoir, alors que leur protecteur naturel, la légation suisse, refusait, malgré qu'elle en avait le droit, en vertu de l'article précité, de le faire.

Lorsque en Suisse, on eut connaissance que la reprise des relations commerciales avec la Russie pouvait se faire, plus de 200 commerçants et industriels suisses se sont adressés au représentant de la Croix-Rouge russe à Berne, pour lui faire des offres de service. Cet important contingent de Suisses démontre que la reprise des relations avec la République des Soviets répond à une nécessité de notre industrie et de notre commerce.

As-tu cherché à faire un nouvel abonné à LA SENTINELLE?
Ne néglige aucune occasion.

Pour la Société des Nations

III

Dans les deux articles précédents, j'ai essayé d'établir:

1. Que la Société des Nations n'est pas une affaire de parti;

2. Qu'il faut étudier la question pour elle-même, sans idée préconçue, et ne pas se prononcer avant d'avoir tout au moins lu le Pacte distribué aux électeurs;

3. Qu'il serait indigne de nous de voter « non » parce que les bourgeois votent « oui »;

4. Que tout ce qui émane des bourgeois n'est pas nécessairement mauvais;

5. Qu'il ne s'agira pas, le 16 mai, de choisir entre l'organisation socialiste du monde et la Société des Nations qu'on nous propose;

6. Que la grande majorité des bourgeois ont à souffrir de la guerre tout comme les socialistes et qu'on doit par conséquent admettre qu'ils désirent lutter contre elle aussi sincèrement que nous-mêmes;

7. Qu'on ne saurait cependant se méfier trop des colonels pacifistes!

Bien des camarades, je le sais, sont d'accord avec ces conclusions, mais ils disent: « A quoi bon voter pour cette Société des Nations? Elle est vouée à un échec certain. Aussi longtemps que fleurira le régime capitaliste, toutes les tentatives pacifistes bourgeoises seront vaines! » S'il en est ainsi — et je ne voudrais pas jurer du contraire, l'avenir social n'étant déterminé avec certitude pour personne — ces camarades devraient se réjouir de voir la Société bourgeoise des Nations se fonder et s'élargir... puisqu'elle est fatalement vouée à révéler au monde qu'elle est incapable de prévenir la guerre, qu'elle a fait faillite et qu'elle devait faire faillite parce que la guerre est attachée au régime capitaliste comme la lèpre au lépreux! Dans une controverse, quand un adversaire s'apprête, sans s'en rendre compte, à faire la preuve que vous avez raison, vous vous gardez bien, n'est-ce pas, de l'arrêter en si bon chemin. Au besoin, vous l'aideriez plutôt à poursuivre sa démonstration. N'est-ce pas là, en bonne tactique, ce que devraient faire à l'égard de la Société des Nations les camarades qui sont d'ores et déjà certains de son fiasco complet. Pourquoi prendraient-ils le souci de prévenir ce fiasco, puisqu'il doit être la preuve irréfutable que les bourgeois, en dépit de toute leur bonne volonté, sont incapables d'assurer la paix du monde?

N'est-il pas évident qu'à ce moment-là le socialisme deviendra le dernier refuge des hommes qui ne veulent plus de la guerre et qui sont, on ne saurait le répéter trop, la grande majorité dans toutes les nations.

Mais, me dira-t-on encore, convient-il d'abandonner nos principes pour le plaisir de jouer un bon tour à nos adversaires? A quoi je réponds qu'il ne s'agit pas d'abandonner le moindre parcelle de nos principes, de notre programme ou de notre activité. Quand nous aurons contribué par notre vote du 16 mai à élargir la Société des Nations en y faisant entrer la Suisse, nous continuerons notre activité et notre propagande socialistes comme par le passé. Nous n'aurons pas la naïveté de nous dire: « Maintenant que la Société des Nations est constituée et que notre pays y est entré, la paix et le bonheur sont assurés définitivement à tous les individus et à tous les peuples, et nous pouvons par conséquent abandonner sans aucun inconvénient nos revendications socialistes désormais superflues, nos organisations politiques, nos syndicats, nos coopératives, nos projets de socialisation, notre lutte contre le militarisme et notre internationalisme pour jouer en toute quiétude des bienfaits que nous prodigue le Pacte de Versailles! » Ce serait plus que de la folie. Est-ce qu'un particulier qui soupire après la fortune abandonne son travail lucratif parce qu'il a pris un billet de loterie qui lui donne une chance sur cent mille de décrocher le gros lot?...

Comme on le voit, je suis loin de croire que la Société des Nations, telle qu'elle ressort du Pacte de Versailles, soit à même de prévenir désormais toute guerre. Je crois seulement qu'elle ajoutera quelques petites chances de paix à toutes celles que nous conquérons jour après jour par notre travail de propagande et d'organisation socialistes. Or, la guerre est une chose si terrible, un fléau si redoutable, une telle honte pour l'humanité entière, une source si abondante d'angoisses, de souffrances atroces, de deuils, de larmes et de misères sans nom, qu'il serait vraiment inconcevable que des hommes, des socialistes, dédaignent la plus petite chance de paix, dût-elle leur venir des pires bourgeois! Jusqu'au jour, que je souhaite prochain, où nous aurons acquis la certitude que l'Internationale socialiste est assez puissante pour mettre les gouvernements et les monarchies de tout acabit dans l'impossibilité de déclencher la guerre, nous devons nous réjouir de tout effort fait en vue de la paix, n'importe où, n'importe quand, et par n'importe qui.

Je sais que sur ce dernier point aussi beaucoup de camarades sont d'accord; mais ils prétendent que la Société des Nations apporte au monde des probabilités de guerre et non pas des chances de paix! Selon eux, il y a des germes de guerre dans le Pacte de Versailles. Supposé même qu'ils voient juste et qu'il y ait vraiment des germes de guerre dans la Société des Nations,

n'est-il pas évident qu'il y en aurait plus encore et de plus menaçants dans un monde reconstruit simplement selon le système qui, pendant plus de quatre ans, a transformé la moitié de l'Europe en un champ de carnage.

Ici encore, il nous faut de deux maux choisir le moindre, et le moindre est certainement la Société des Nations.

Jean WENGER.

Personne n'y croit plus

Déjà les soldats de l'Association républicaine des Anciens combattants et leurs frères d'Europe et d'Amérique savent que la fin de l'ère de barbarie militariste ne s'imposera ni par des manifestations oratoires (les récriminations et les plaintes des poètes éplorés, des philanthropes généreux et des moralistes irrités ont inutilement retenti pendant les siècles) et encore moins par ces mesures officielles ou semi-officielles telles que la Société des Nations, auxquelles personne, du reste, NE CROIT PLUS. Notre cri de « guerre à la guerre! », nous voulons le vivre jusqu'au bout, jusqu'à la transformation sociale.

Henri BARBUSSE.

« Clarté » du 17 avril 1920.

La reconstruction de l'Internationale

Au Congrès socialiste italien

D'après le « Daily Herald », le Conseil national du Parti socialiste italien a renouvelé unanimement l'adhésion à la IIIe internationale.

Mais un grand nombre de membres de l'extrême-gauche — parmi lesquels Serrati — ont déclaré qu'il était nécessaire de seconder les éléments sincères qui ont été jusqu'à une date récente dans la IIe internationale, et qui entreprennent de reconstruire l'Internationale.

Il est intéressant de relever cet extrait du « Daily Herald », organe qui représente la gauche du Labour Party anglais et dont le directeur est Lansbury.

Il atteste que les efforts tentés par la majorité du Parti socialiste français à son congrès de Strasbourg, pour reconstruire une large internationale sur les principes mêmes de la IIIe et sur les maximes traditionnelles du socialisme, ont été appréciés à leur valeur par nos camarades italiens qui se tiennent en étroit accord avec Moscou.

ETRANGER

La pénurie des logements à Berlin

BERLIN, 26. — Wolff. — « Gaz. de Francfort ». La pénurie des logements prend un caractère de plus en plus grave à Berlin. Les demandes d'appartements s'élèvent à 40,000 pour Berlin et au double pour la banlieue. C'est principalement dans les quartiers du nord et de l'est de la ville que cette pénurie se fait le plus sentir. Jusqu'à maintenant, la construction n'a procuré que 6000 appartements et les réquisitions de logements 1000. C'est tout ce qu'il a été possible de faire jusqu'ici.

La guerre civile au Mexique

WASHINGTON, 26. — Havas. — On annonce officiellement que les rebelles mexicains ont pris Topolabampo et Guamas. Le général Huerta a donné par télégramme l'assurance que la vie et les biens de l'étranger de l'Etat de Sonora seront respectés.

NOUVELLES SUISSES

Une initiative socialiste

ZURICH, 26. — Le « Volksrecht » annonce que l'initiative lancée par le parti socialiste pour la révision de la loi fiscale cantonale a réuni 27,859 signatures et trouvé, par conséquent, un complet succès: la loi exige la signature de 5,000 votants seulement.

Une grève à Schlieren

ZURICH, 26. — Une grève partielle affectant seulement quelques services s'était déclarée voici quelques semaines à la fabrique suisse de wagons à Schlieren. Dans la matinée de lundi, l'ensemble du personnel a cessé le travail. La direction de la fabrique avait accepté, avec quelques modifications, une sentence arbitrale prononcée à l'occasion de la grève partielle et qui accordait aux ouvriers une augmentation fixée à 5 centimes par heure, respectivement 5 % pour certaines spécialités du travail à la tâche, mais le syndicat des métaux a repoussé cet arrangement.

Un concours littéraire

BALE, 26. — Communiqué. — Un Comité vient de se former à Bâle, en vue d'organiser un concours avec prix, entre les écrivains suisses, pour un récit de 50 à 60 pages. L'appel de ce Comité dit entre autres que la réforme des conditions sociales ne s'accomplit pas d'elle-même, mais qu'elle ne peut se faire que par un travail de tous. Il faut que le peuple ait conscience de ses devoirs civiques mieux que ce n'est le cas actuellement. Pour cela, tous les moyens doivent être mis en œuvre.

Tous les citoyens suisses sont invités à partici-

Scala et Palace
Jusqu'à mercredi
Prix réduits
 avec cette annonce
 Fr. 0.50 au lieu de Fr. 1.-
 Fr. 1.- au lieu de Fr. 1.50
 Fr. 1.50 au lieu de Fr. 2.-
 Fr. 2.- au lieu de Fr. 2.50 2746

- AU THÉÂTRE -
MERCREDI 28 AVRIL 1920
 Portes: 7 1/2 heures Concert: 8 1/4 heures

CONCERT
 donné par
L'UNION CHORALE
 avec le concours de
Mlle Rose FÉART
 CANTATRICE
 PRIX DES PLACES: Balcon de face, fr. 4.-; Premières et fauteuils d'orchestre, fr. 3.50; Parterre numéroté, fr. 3.-; debout, fr. 2.50; Secondes numérotées et premières de côté, fr. 2.-; Secondes non-numérotées, fr. 1.50; Troisièmes, fr. 1.-.
 LOCATION AU THÉÂTRE P21974C 2773

Société
Coopérative de
Consommation
 Neuchâtel Neuchâtel

Répartition du trop-perçu

Elle a été fixée pour les produits d'épicerie et de boulangerie à:
 8% en faveur des sociétaires, et
 3% en faveur des non sociétaires
 Pour la chaussure:
 6% en faveur des sociétaires

Elle se fera en jetons, au Bureau de la société, Sablons 19, les 26, 27, 29, 30 avril, 3, 4, 5 mai, le matin de 8 h. à 11 1/2 h., le soir de 2 h. à 5 h.

La répartition ne peut être faite que par le bureau.

Prière de présenter le carnet d'achats courant.

En évitant d'encombrer, nous prions les sociétaires de se présenter le jour indiqué sur le bulletin qui leur sera délivré par les magasins.

Les nouveaux sociétaires qui n'ont pas encore payé le montant de leur souscription, à solder avec leur répartition, sont priés de présenter le reçu provisoire relatif aux acomptes payés.

Le dividende de 5% sur les parts de capital sera payé en même temps.

Les marchandises provenant de la répartition ne pourront pas être portées à domicile. 2707

On demande pour entrer de suite ou époque à convenir:

Un bon metteur en marche
Une régleuse

pour pièces 8 3/4 soignées. S'adresser au bureau de LA MANUFACTURE JURASSIENNE, rue du Crêt 5 et 7. 2729

PARFUMERIE DUMONT

Léopold-Robert 12 :: La Chaux-de-Fonds

Dès aujourd'hui le magasin sera fermé le

Samedi à 5 heures

P. S. — Nous prions notre honorable clientèle de bien vouloir nous faciliter pour le bien de notre personnel. 2677

Cinéma de la Paix, St-Imier

MARDI soir à 8 1/4 heures
 Représentation spéciale - Programme de choix

Judex **Judex**
 et sa troupe dans

Le passé de Monique

Superbe drame sensationnel

La petite danseuse des rues

Grand drame en 4 actes joué par la célèbre artiste MARY MILES. Très grand succès!

BOUBOULE cuisinier
 Fou-rire

Prix des places habituels. LA DIRECTION
 En préparation: MASCAMOR 2770

Grande pêche



Poissons
 du lac de Neuchâtel

Perches

à fr. 1.60 le demi-kilo

Se recommande, M^{me} A. Daniel.

Société Coopérative de
Consommation
 NEUCHÂTEL 2704

Fromage Chester

Fr. 2.- la livre

Inscription sur le carnet

VILLE DU LOCLE
Prix réduits

Les familles qui reçoivent le pain et le lait à prix réduits toucheront les bons de rabais pour mai à l'Office communal, du mardi 27 au vendredi 30 avril.

Il est rappelé que les bons de rabais d'avril sont remboursables à la Caisse communale du 3^e au 6 mai au plus tard.

2762 Commission de ravitaillement.

Herboriste
Marcel Bourquin

La Chaux-de-Fonds
 55, Rue Léopold-Robert, 55
 Téléphone 19.54 904

St-Imier Tailleur demande de suite ouvrières ou assujetties. S'adresser à Mme Alice Méville, Dr-Schwab 9. 2732

Ville de Neuchâtel
Ecole de Mécanique et d'Horlogerie

Cours préparatoire de mai à juillet
Examen d'admission le lundi 3 mai 1920
 Nouvelle année scolaire dès le 17 août

L'école comprend l'enseignement pratique et théorique des branches suivantes:

1. Mécanique de précision;
2. Electrotechnique;
3. Horlogerie (construction et réparation).

L'école admet des jeunes filles pour apprentissages complets ou partiels en horlogerie.

Les demandes d'inscription seront reçues jusqu'au 28 avril par la direction de l'école qui fournira tous renseignements nécessaires. 2639

Le directeur de l'école:
H. Grossmann.

Pour le terme
Démontages et Installations
 sont effectués rapidement par le
Bureau d'installation
Maison BÄHLER
 Téléph. 9.49 - Léopold-Robert 39 - Téléph. 9.49
 Electricité, Chambres de bain
 Sonneries, Téléphones privés
 - Lustrerie en tous genres -
 Aluminium, Potagers à bois
 Gaz 2673

Prochaine réouverture
 des locaux de la

PHARMACIE BOISOT

Rue Fritz-Courvoisier 9
 transformés en **Droguerie médicamente industrielle, herboristerie, etc.**
HERMANN LINDER, droguiste.
 2765

Offre avantageuse
pour la saison

Un lot Chemises pour dames	7.25	6.90	6.50	et	5.75
» Caleçons pour dames		5.90	5.25	et	4.20
» Sous-taille pour dames		4.20	3.50	et	2.50
» Combinaisons pour dames	21.50	17.-	13.50	et	10.50
» Jupons pour dames		12.-	10.90	et	8.-

Environ 1000 Blouses en toutes qualités couleur et blanc
 8.- 7.50 6.50 5.50 4.90 et 4.75

Un lot Camisoles		3.80	2.50	et	2.20
» Bas noirs tricotés	4.25	3.75	2.90	et	1.95
» Bas blancs		3.90	3.25	et	1.75
» Jaquettes tricotées		50.-	39.50	et	35.-
» Tabliers fourreaux		12.-	9.50	et	8.50
» Tabliers croche-devant (Peignoir)		17.50	12.75	et	9.90
» Jupes en toile blanche et rayée		15.-	11.50	et	8.75
» Grand choix de Corsets, Soutiens-gorge, Gants, etc.					
» Grand choix en Robes pour fillettes, au prix de solde.					
Robes pour fillettes en blanc	cm.	45	50	55	60 65
	Fr.	5.25	6.-	6.75	7.25 8.-

Un lot Pantalons pour hommes		29.50	22.50	19.25	et	14.50
» Paletots						à 12.50
» Paletots pour garçons						à 8.90
» Swaeters grandeur	I	II	III	IV		
	Fr.	7.10	7.70	8.30	8.90	

Un lot Complets pour garçons, en jersey, grandeur	I	II	III	IV	
	Fr.	12.-	13.-	14.-	15.-

Un lot Soccolis tessinois depuis					1.50
Souliers pour dames à talons bas depuis					23.50
» en chevreau et box-calf depuis					29.50
Richelieu pour dames depuis					22.50
Molière à brides depuis					22.50

Grand choix en chaussures de luxe au prix de réclame

Souliers pour messieurs, chevreau depuis					32.50
Souliers » » forêts depuis					35.-

Bains de mer	Nos	22-26	27-29	30-35	36-43
	Fr.	4.30	5.60	6.90	8.-

Sandales brunes	Nos	22-25	26-29	30-34	35-38	39-40
	Fr.	5.50	6.50	7.50	8.50	9.50

1000 paires Pantouffles		8.50	6.50	5.50	4.50	et	2.95
» Bottines et Pantouffles en lasting						Nos 35-37	à 5.50
» Souliers montants à lacets, blancs							à 17.50
» Souliers décolletés, blancs							à 12.50

Robes pour Dames, en blanc et couleur.
 Chaque pièce un modèle. Occasion unique, depuis 22.50

Un lot de Manteaux de pluie	depuis	35.-
» de Marabouts	depuis	22.-

CHAUSSURES CHAUSSURES CHAUSSURES 2661
 On peut visiter le magasin sans acheter. Envoi seulement contre remboursement.

Magasin de Soldes et Occasions
 10, Rue Neuve, 10 La Chaux-de-Fonds Seconde entrée Place Neuve

Scala et Palace
Jusqu'à mercredi
Prix réduits
 avec cette annonce
 Fr. 0.50 au lieu de Fr. 1.-
 Fr. 1.- au lieu de Fr. 1.50
 Fr. 1.50 au lieu de Fr. 2.-
 Fr. 2.- au lieu de Fr. 2.50 2745

Ville de La Chaux-de-Fonds
Impôt communal

La Direction des Finances recommande aux contribuables, en vue de la perception de l'impôt de l'exercice 1920:
 a) soit l'emploi des timbres-impôt, en vente dans les dépôts ci-après: Société de Consommation (tous les magasins); Coopératives Réunies (tous les magasins); MM. Santschy-Hirsig, Versoix 7; Perret-Savoie, Premier-Mars 7; A. Montandon, Parc 81; Jean Weber, Fritz-Courvoisier 4; Georges Rufener, Collège 13; Pettipierre Charles, Daniel-Jeanrichard 29 et Doubs 77; Daimler, Hôtel-de-Ville 17; Laiterie Bruhner, Léopold-Robert 14; Alexandre Hurni, Eplatures-Jaunes 40 et Cuisine populaire, Collège 11.
 b) soit le paiement d'acomptes en espèces, dès ce jour, jusqu'au moment du règlement définitif qui aura lieu après la réception du bordereau; ces versements peuvent être effectués sans frais au compte de chèques postaux IVB 199.
 La Chaux-de-Fonds, le 23 avril 1920.
 2708 **Direction des Finances.**

ÉCOLES SECONDAIRES
 de La Chaux-de-Fonds
Gymnase. Ecole normale
Ecole supérieure des jeunes filles

L'année scolaire 1920-1921 commencera le mardi 4 mai.
 Les inscriptions sont reçues chaque jour de 9 à 12 1/4 heures et de 2 à 5 1/2 heures au Secrétariat du Gymnase, Collège Industriel, 1^{er} étage, salle n° 18. P30244C 2646

La Direction des Ecoles secondaires.

On demande des
Porteurs
 de journaux
 pour quartier de l'Ouest
 S'adresser au bureau de „La Sentinelle“
 du Parc 103.

SERRURIER

est demandé de suite.
 S'adresser avec certificats, au bureau de l'ingénieur du Service du gaz, Collège 30, au 1^{er} étage. 2752

Boucherie du 1^{er} Mars 11 a

Tous les jours 9926
BOUDIN frais
 Se recommande: J. FRÜH

A ban

L'hoirie Perret-Michel met à ban le domaine, avec carrière et concasseuse qu'elle possède dans le quartier du Foyer.
 Il est défendu de fouler les herbes, d'établir des sentiers en dehors de ceux qui existent et de pénétrer dans la carrière.
 Les parents sont responsables de leurs enfants.
 Mise à ban autorisée.
 La Chaux-de-Fonds, le 20 avril 1920.
 Greffe de Paix:
G. Dubois.
 P21938C 2674

A vendre un beau potager à bois avec grande bouilloire cuivre, brûlant tout combustible. — S'adresser Nord 153, 2^e étage. 2761

A vendre char Peugeot, long. 1m10, à l'état de neuf. Prix 45 fr. — S'adresser David-Pierre-Bourquin 5, au 1^{er} étage. 2771

A vendre les livres d'Ecole de commerce de 1^{re}, 2^{me} et 4^{me} années, ainsi que plusieurs outils de jardinage. — S'adresser après 6 h. du soir, Nord 167, 3^e étage à droite. 2760

A vendre à de bonnes conditions, 1 sommier, 1 matelas crin, 1 table ovale, 1 fer électrique. S'adresser Chapelle 9, 1^{er} étage à gauche. 2730

A vendre le pupitre américain de la Tombola de la „Persévérance“. — S'adresser jusqu'à mercredi soir au Stand des Armes-Réunies; plus tard, chez M. C. Maire, rue Numa-Droz 51. 2757

Charrette On demande à acheter une charrette d'enfant. S'adresser chez M. G. Hienni, Progrès 5. 2756

Chambre. A louer une chambre meublée à demoiselle honnête. — S'adresser Progrès 63, au café. 2759

Emploi. Homme d'un certain âge, muni de bons certificats, cherche emploi quelconque. — S'adr. au bur. de La Sentinelle. 2772

A vendre pour cause de départ: deux poussettes usagées, un berceau, une luge, 100 bouteilles vides, un lit complet deux places, un canapé, un buffet à deux portes. — S'adresser Paix 85, rez-de-chaussée à gauche. 2764

Brebis A vendre 9 brebis. S'adresser à Charles Schweizer, rue Dr-Schwab 20, St-Imier. 2731

A vendre petit potager français, chaise en bois dur, commode, galère, pousette et lit d'enfant à l'état de neuf, potager à pétrole 6 flammes, réchaud à gaz et marmite à vapeur. S'adresser Serre 83, 3^e étage. 2715

Etat civil du Locle
 Du 26 avril 1920

Naissance. — Charles - Edmond, fils de Edmond-Charles-Henri Meylan, horloger, et de Marie-Alice née Aeppli, Vaudois.
Mariage. — Roethlin, Nikolaus-Friedrich, tailleur, Unterwaldien, et Donzé, Elise-Marguerite, ouvrière assortim., Bernoise.

Etat civil de La Chaux-de-Fonds
 Du 26 avril 1920

Naissances. — Sausser, Jean-Pierre - Eugène - Ernest, fils de Eugène-Alfred-Adrien, imprim., et de Louise-Charlotte née Frutiger, Neuchâtelois et Bernois.
 — Comte, André-Fernand, fils de Fernand-Amédée, emboîteur, et de Jeanne née Jacot, Bernois.
 — Fallet, Paul-Conrad, fils de Paul-Arthur, commis, et de Bertha née Schiess, Neuchâtelois.

Promesses de mariage. — Lüdi, Hermann, horloger, Bernois, et Ducommun-dit-Verron née Hirschi, Juliette-Eugénie, cartonnère, Neuchâteloise.
 — Notz, Philippe-Salomon, mécanicien, Vaudois, et Gabus née Jeanneret-Grosjean, Berthe-Mathilde, couturière, Neuchâteloise.
 — Arm, Ernest-Otto, monteur, Bernois, et Pfaff, Fanny, sans profess., Bâloise, Frasse, Paul-Adrien, commis, et Perregaux-Dielf, Rose-Marguerite, régleuse, tous deux Neuchâtelois.
 — Bourquin, Paul, horlog., Bernois, et Favre, Blanche-Irène, ménag., Neuchâteloise.
 — Zwhalen, Arnold, boucher, et Zwhalen née Weber, Ida-Mathilde, ménagère, tous deux Bernois.

Mariages civils. — Audergon, Emile-Lucien, manoeuvre, Fribourgeois, et Keller, Lucie-Alice, lingère, Neuchâteloise.
 — Humbert-Droz-dit-Walter, Charles-Auguste, peintre, et Woog, Madeleine, tous deux Neuchâtelois.

Décès. — Incinération n° 983: Vuilleumier, Louis, époux de Susanne née Charpiot, Neuchâtelois et Bernois, né le 10 septembre 1872. — 4162. Bigler, Emile, veuf en secondes noces de Fanny-Clémence Burgener, Bernois, né le 28 janvier 1852.

Barabas

